

Marc Stenger*

Education des jeunes à la paix

Le 10 novembre 1998, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies adopte la résolution A/53/25 par laquelle elle «*proclame la période 2001-2010 décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde*». Cette décision est le fruit d'une prise de conscience aux termes de laquelle il apparaît que le seul chemin valide pour «*préserver les générations futures du fléau de la guerre* » est l'instauration d'une «*culture de la paix caractérisée par des valeurs, attitudes et comportements qui reflètent et inspirent une interaction sociale et un esprit de partage*». Cette culture à mettre en place dans l'esprit des jeunes est une manière d'être, une manière d'être en relation avec les autres et une pratique clairement fondées sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, sur le respect et la préservation des droits de l'homme, sur la tolérance et la solidarité. Une telle culture inscrit nécessairement dans ses contenus le rejet de toute forme de violence, car la violence produit de la violence et par conséquent ferme la voie à toute forme de rencontre de l'autre et de solidarité, mais aussi la prévention des conflits qui suscitent la violence par le dialogue et la négociation, afin d'éviter l'entrée dans des dynamiques irréversibles. Elle doit enfin comporter dans ses programmes la garantie du plein exercice des droits et des moyens de «*participer pleinement au processus de développement de la société*», condition de l'affirmation de soi de la personne au sein d'une société qui offre à chacun la possibilité de se déployer en lien avec les autres.

Cette prise de conscience s'augmente dans l'esprit des pays-membres des Nations-Unies de deux convictions fortes qui les ont conduits à promulguer cette décennie. La première, c'est que l'éducation a un rôle essentiel à jouer dans l'édification d'une culture de la paix et la deuxième, qu'il est nécessaire de donner une extension temporelle suffisante à un tel projet de mise en place de valeurs, d'attitudes et de comportements nouveaux. Il ne s'agit pas, comme dans des campagnes épisodiques, de porter l'attention de la société sur un problème qui la touche particulièrement. Il s'agit d'opérer une transformation radicale des mentalités, de construire un homme nouveau dans ses réflexes à l'égard de l'autre et cela c'est une tâche de longue haleine à déployer sur le temps comme tout programme éducatif qui prétend enraciner des pratiques nouvelles dans l'esprit et le cœur de quelqu'un.

Dans la perspective d'une mise en oeuvre de la résolution des Nations-Unies, est née, le 25 novembre 2000, "la Coordination française pour la décennie". Elle regroupe des associations qui souhaitent coordonner et valoriser les actions déjà entreprises dans le sens d'une promotion d'une culture de la paix et de la non-violence et en susciter de nouvelles face à l'urgence de faire barrage à la violence génératrice de confusion et de malheur. Cette réflexion s'inspire beaucoup de ses travaux en cours.

I. Un passage de témoin à opérer

La culture de la violence a été prédominante dans l'histoire de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, même si, tout au long de cette histoire, on a multiplié les tentatives et les compromis pour s'en échapper et qu'on a du moins essayé de poser quelques règles pour la limiter.

Ce qui caractérise une telle culture c'est qu'elle est au service de la prédominance d'intérêts particuliers sur un bien qui serait commun à tous les hommes. Elle sert la satisfaction immédiate et sans entraves des besoins et la recherche du profit pour quelques-uns au détriment des conditions de vie du plus grand nombre, voire de l'intérêt des générations à venir. Elle peut aller jusqu'à annexer et asservir le "bien commun" par une définition de celui-ci faisant bon marché du consensus qui en est le constitutif fondamental. L'usage de la violence a toujours pour effet d'imposer, d'instaurer une domination, donc d'abaisser, d'humilier, de mettre à mal la dignité personnelle de ceux qui en sont les victimes. Leur liberté et leur intégrité. L'homme, ses droits, tout ce qui le fait homme sont atteints mortellement. S'il peut y avoir des degrés dans la violence, il ne peut pas y avoir de degré dans les effets de la violence. La violence contrôlée du "talion" qui n'autorise "pas plus d'un œil crevé pour un œil crevé" et qui apparaît comme un immense progrès de la conscience humaine face au déchaînement sans frein et à l'escalade sans limite des réactions violentes, n'en repose pas moins sur le présupposé qu'un homme ne peut pas exister sans imposer sa contrainte à d'autres. Dès lors qu'il s'agit d'un conflit à connotation religieuse, le phénomène de violence est exacerbé par l'instrumentalisation de Dieu. La victime doit subir non seulement la volonté oppressante d'un homme ou d'un groupe d'hommes, mais encore le poids des exigences particulières d'un Dieu apparaissant

comme celui qui impose sa loi totalitaire aux consciences et aux cœurs, figure sans aucun rapport avec celle du Dieu auquel nous référons, le Dieu qui suscite la liberté de chacun et éveille sa chanté et son ouverture aux autres.

Il ne suffit pas de constater que la violence engendre la violence. Elle engendre aussi la suspension des droits humains et des fonctionnements démocratiques, l'inégalité dans la répartition des biens et des ressources humaines, l'aliénation des consciences, la destruction de tout ce qui constitue l'humain, y compris son environnement. Les enfants et les jeunes sont trop souvent les victimes de ces faits de violence qui structurent leur milieu de vie. Les violences physiques, psychiques, sexuelles, la discrimination, l'autoritarisme des aînés sont créateurs en eux d'enfermements psychologiques qui les empêchent d'accéder au plein développement d'eux-mêmes. Les violences sociales, culturelles et économiques obstruent le chemin de leur épanouissement et suppriment toute perspective de croissance de leur horizon. Fragilisés en bien des endroits par la faim, la maladie, l'exploitation, ils ne voient pas s'ouvrir devant eux d'autres routes que la soumission et le désespoir ou alors la haine et le meurtre. Impasse tragique : si la violence peut être quelquefois pour quelqu'un un moyen d'expression et de revendication de ses droits, elle ne règle durablement aucun conflit et porte en elle les germes d' autres violences.

Il ne faudrait cependant pas en conclure que l'éducation à la paix — des jeunes en particulier — ne soit rien d'autre qu'une utopie pour tribune internationale. La validité et l'urgence d'un tel projet repose sur le fait que la violence n'est pas une fatalité. L'être humain est autant capable de "non-violence" (non pas dans un sens idéologique, mais dans le sens d'une attitude contraire à l'attitude violente) que de violence. Il s'agit simplement d'opérer en lui et dans son environnement un passage de témoin culturel et spirituel. Il y a des fondamentaux qui constituent une culture de la "non-violence" ; ils sont le contraire de ceux que nous avons été conduits à énoncer précédemment : le respect de la vie et de la dignité de chaque humain sans exception, le refus qu'il meure par la faute des hommes, qu'il soit victime d'injustice et de discrimination, la volonté de le sortir de la spirale de violence qui l'entraîne — à son corps défendant le plus souvent. Il est clair que ces fondamentaux sont des perspectives à rejoindre, mais nous croyons qu'elles peuvent être rejointes par l'homme, entre autres par le jeune. Ce qui peut contrecarrer l'enchaînement fatal de la violence sur lequel on a l'impression de ne plus avoir la moindre prise, c'est la faculté qu'a l'homme de se réconcilier et d'adhérer à des principes de justice et de solidarité dans sa manière d'être avec les autres. Elle est en lui, mais le déploiement d'un engagement libre et généreux en faveur d'une vie en paix suppose et appelle l'éducation des consciences. Il s'agit d'apprendre à ne pas rester enfermé dans les conflits, mais à faire prévaloir, là où il y a opposition, les chemins de rencontre de l'autre, tels le dialogue, la négociation et le respect absolu de ses droits. Il ne s'agit pas simplement d'un changement d'habitude culturelle, mais d'une nécessité humaine et spirituelle. Toute discrimination, toute affirmation violente de supériorité est réductrice de la dignité personnelle. de la possibilité d'accès pour chacun aux moyens de développement. La préoccupation d'une conscience éclairée et pacifique doit être la promotion du bien commun et non pas la défense des intérêts de quelques-uns.

II. L'éducation à la paix

S'il est une catégorie sociale qui aspire à sortir d'une culture de violence créatrice en eux de profondes souffrances, de lésions irréversibles, ce sont les enfants et les jeunes, les plus fragiles et les plus exposés dans toute situation de violence, les plus exposés parce que les plus fragiles. Ils ont vocation en raison de cela à être les principaux bâtisseurs d'une culture de non-violence et de paix. Il leur faut pour cela apprendre à résister à toutes les tentations de violence et de haine. Il leur faut apprendre à aimer et à servir, à être lucides et courageux.

Cet apprentissage, c'est l'éducation à la paix. Cette éducation suppose d'abord des éducateurs compétents, c'est-à-dire habités eux-mêmes par une culture de paix. Le Concile Vatican II l'exprimait déjà très clairement, mettant l'éducation à la paix au cœur même de l'entreprise éducatrice : «Que ceux qui se consacrent à une oeuvre d'éducation, en particulier auprès des jeunes, ou qui forment l'opinion publique, considèrent comme leur plus grave devoir celui d'inculquer à tons les esprits de nouveaux sentiments générateurs de paix. Nous avons toutes assurément à changer notre cœur et à ouvrir les yeux sur le monde comme sur les tâches que nous pouvons entreprendre tous ensemble pour le progrès dit genre humain» (*Gaudium et Spes*, n°82 § 3).

Il s'agit donc que cette éducation à la paix ne soit pas un simple vernis culturel. Elle est bien plus qu'une information ou même une formation intellectuelle.

Elle doit saisir et transformer toute la personne dans ses dimensions les plus profondes. C'est ce que veut dire le Concile quand il nous appelle à «changer notre cœur». La "décennie" se préoccupe activement que l'école fasse une proposition éducative à cette hauteur-là.

Mais ce n'est pas seulement l'école qui est concernée, même si son rôle est important et nécessaire. C'est la famille qui devrait être le premier foyer d'éducation à la paix, car c'est elle seule qui peut atteindre l'enfant dans toutes ses dimensions constitutives et c'est elle qui peut prendre en charge immédiatement ses pulsions et ses révoltes. Aussi bien Gandhi, l'apôtre de la non-violence, qu'une éducatrice incontestée comme Madame Montessori, ont insisté sur l'importance de commencer cette éducation à la plus tendre enfance.

III. Outils pédagogiques

Pour asseoir une culture de paix dans le cœur du jeune il est bon cependant de mettre en oeuvre quelques principes pédagogiques. Le mouvement "Pax Christi" s'est attelé à cette tâche. Sans entrer dans le détail, j'aimerais ici donner quelques grands axes que travaille au bénéfice des lieux éducatifs le service "Education à la paix" du mouvement.

L'apprentissage du regard à la fois externe et interne est essentiel. Il s'agit d'aider les jeunes à évaluer l'information sur les conflits, telle qu'elle est véhiculée par les médias, la nature des images, la précision de l'information, l'objectivité des points d'insistance, l'honnêteté de la médiation. Nul n'ignore l'importance aujourd'hui de l'image pour forger la conscience qu'on a du monde. Tant que les jeunes (et les moins jeunes) resteront des "illettrés" de l'image, tant qu'ils n'auront pas une culture de cette image, un discernement un peu affiné du fonctionnement des médias, ils resteront esclaves de ce qu'on leur montre et incapables de se donner la liberté d'une prise de position.

Il s'agit ensuite pour les jeunes de prendre conscience de la complexité des situations du monde. Trop souvent on les dispense de penser et de réagir, sous prétexte de leur éviter un surcroît de complications, alors qu'ils sont capables de comprendre même le plus difficile.

L'éducation doit éveiller en eux une double capacité :

- celle d'un accueil positif et respectueux de réalités difficiles à cerner et qui demandent une approche patiente et beaucoup d'écoute ;
- celle d'un engagement intelligent, signe d'une bonne intégration de ces réalités dans ce qu'elles ont de complexe.

Pour cela, il faut qu'ils aient une notion de ce dont ils parlent, quand ils parlent de paix et soient en mesure de l'exprimer. S'il n'y a pas de définition standard de la paix, il nous apparaît important de leur faire découvrir

• Ce que la paix n'est pas :

- elle n'est pas la tranquillité. Vouloir la paix, c'est accepter de n'être pas tranquille face aux malheurs et aux injustices ;
- elle n'est pas l'absence de conflits : nier ou refuser l'existence des conflits, c'est risquer de les voir dégénérer en violence. Et la fin d'un conflit armé ne suffit pas à faire la paix. La paix n'est pas l'absence de guerre, mais l'absence d'injustice ;
- visages de la mission ;
- elle n'est pas disparition des adversaires. Il faut apprendre à vivre avec des adversaires sans les transformer en ennemis ;
- elle n'est pas abandon ou lâcheté devant les exigences injustes ou les violences d'un autocrate.

• Ce qu'elle pourrait être :

- la volonté de réduire les injustices et les misères,
- la mise en œuvre de résolution des conflits par d'autres moyens que la force armée ou la violence,
- l'a priori de la confiance en l'autre, de la croyance en un accord possible,
- la mise en place d'une protection ou d'une sécurité.

- Mais il faut moins disserter sur la paix que s'interroger sur les conditions qui peuvent la promouvoir. Celles-ci se situent sans aucun doute du côté de la liberté de s'exprimer dans la différence, de l'égalité des droits des personnes et des nations, de la justice dans la répartition des biens, du dialogue et de la recherche commune de solutions des conflits, ce qui signifie le renoncement à dominer l'autre, l'écoute respectueuse de son point de vue, la transparence et la franchise dans nos relations, le discernement de l'essentiel par rapport à l'accessoire et le sens du pardon.

Il est essentiel que ces conditions pour construire la paix soient illustrées par la figure de grands témoins dont l'exemple atteste la difficulté de l'entreprise et soit un appel à l'engagement. On ne s'aventurera pas à les énumérer ici. Mais ils sont une pièce maîtresse de cette éducation à la paix, en montrant à quel point être artisan de paix engage le tout de l'homme et en appelle à toute la communauté des hommes dont je suis membre et à la qualité de mon adhésion à cette communauté.

En conclusion, je soulignerais que l'éducation à la paix dont il est question ici présuppose certaines convictions fondamentales qui sont du domaine de la philosophie : que tous les êtres humains ont une éminente dignité, qu'ils appartiennent tous à la même grande famille humaine et qu'ils sont donc tous solidaires et que tout ceci les appelle à nouer entre eux des liens de dialogue et de coopération et à construire ensemble un monde juste et bon pour les générations futures.

Ces convictions rejoignent les fondements de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Il n'est pas indispensable d'être croyant pour les partager. Cependant la foi au Dieu unique et créateur ne peut qu'apporter une prodigieuse sur-motivation au travail pour la paix. Dès la Genèse, il est écrit que Dieu a voulu un monde juste, pacifique et solidaire. Il nous a demandé de nous sentir responsables les uns des autres. Les prophètes, par la suite, n'ont cessé de rappeler le caractère fondamental des exigences de la justice, de la solidarité et de la paix. «Et quand on arrive au Sermon sur la Montagne, comment ne pas voir que l'amour sans exclusivité et le pardon sont au coeur de la foi chrétienne» ? (René Coste).

L'enjeu c'est de construire la paix dans le monde. Ses fondations sont en chacun de nous. Il s'agit d'apprendre à devenir personnellement quelqu'un d'aimant, de pacifique et de pacifiant, qui soit tout à la fois audacieux et lucide. L'éducation à la paix repose sur l'"auto-éducation à la paix".

Note

* Evêque de Troyes Président de Pax Christi – France. Commission épiscopale Éducation, vie et foi des jeunes. Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire.

Réf. : Mission de l'Eglise, n. 142, Janvier-Mars 2004, pp. 63-67.